L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 MARS 1851.

Imprimé et publié par
G. P. WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 21 MARS.

☞ Pour le FEUILLETON, voir la seconde page.

TRAITE DES NOIRS.

Les autorités de Cuba qui crient tant contre les *flibustiers* et contre la violation du droit des gens, devraient bien, ce nous semble, ne pas dédaigner, elles-mêmes aux traités. Si elles veulent qu'on respecte à leur égard le code international, qu'elles s'y conforment elles-mêmes. La traite des noirs est aujourd'hui interdite chez toutes les puissances chrétiennes. Elle se pratique cependant en dépit de l'active surveillance exercée par les escadres combinées de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis, et des cargaisons de noirs sont journellement débarquées sur les côtes du Brésil et de l'île de Cuba. Nous n'avons rien à dire aux autorités de ces deux pays, ne favorisant ce trafic, mais personne n'ignore qu'elle ferment volontairement les yeux et que cette coupable tolérance leur est payée à beaux deniers comptant par les traitans.

Dans sa première semaine du mois de février dernier un navire négrier a débarqué sur les côtes de Cuba à une toute petite distance de Cardenas de cent dix esclaves qui ont été vendus à raison de trente onces, ou cinquante dix piastres, faisant un total de 18,300 onces ou environ $311,000.

Le capitaine-général ignorait il ce qui se passait à quelques lieues de Cardenas ? Non, certes. Il est donc coupable, et il a mauvaise grâce, lorsqu'il protège secrètement un trafic que réprouve le droit des gens, de protester contre la violation des traités. On accuse notre gouvernement de n'avoir pas su prévenir l'expédition de Lopez et de l'avoir même encouragée en ne prenant pas immédiatement les mesures de rigueur qui l'eussent fait avorter. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ce reproche est fondé, mais il nous semble que les autorités de Cuba eussent être les dernières à le formuler. Qu'elles observent les traités si elles désirent qu'on ne les foule pas aux pieds lorsqu'il s'agira de l'île de Cuba.

CREVASSE GARDANNE.

Nous nous sommes abstenus de parler hier de la crevasse qui s'est déclarée à l'habitation Gardanne afin de nous renseigner plus complètement sur l'étendue du sinistre. Voici ce que nous apprenons d'une personne qui vient de visiter le lieu du sinistre et qui nous a fourni les détails les plus circonstanciés.

Entre l'habitation de Jules Fazende et celle de C. Gardanne, situées l'une et l'autre à environ cinq milles de la Nouvelle-Orléans, sur la rive droite du fleuve, a été construite l'année dernière une levée nouvelle de plusieurs pieds d'etendue et située à une petite distance de l'ancienne chaussée que la crue de 1849 avait fortement ebranlée. Mardi dernier, entre quatre et cinq heures du matin, le fleuve fit irruption dans l'ancienne levée, remplit le bassin formé par les deux lignes semi-circulaires et se précipitant avec force contre la nouvelle digue, l'emporta à son tour à l'endroit ou M. Gardanne avait pratiqué un coude.

La brèche a environ cent cinquante pieds de long, et l'eau y a une profondeur de quatre à cinq pieds. Toute l'habitation Gardanne est submergée et l'on se rend à la maison de ce dernier en esquif. Il y a de six à huit pouces d'eau dans les cours intérieures. L'habitation de M. Fazende n'est encore inondée que du coté du bois, grace à la direction du courant, mais elle ne peut manquer, si la crevasse n'est pas fermée très prochainement, d'être elle aussi complètement inondée, car l'eau la gagne graduellement par le fond.

Nous apprenons que M. Gardanne s'est entendu avec M. Achille Boute pour la fermeture de la brèche. Celui-ci s'engage, moyennant mille piastres, à relier solidement les deux extrémités de la levée et à arrêter de la sorte les progrès de l'inondation. S'il réussit, les eaux qui couvrent maintenant l'habitation Gardanne s'écouleront facilement dans la cyprière et la récolte pourra encore être sauvée. Dans le cas contraire, tout sera perdu et les habitations voisines seront exposées à partager le même sort.

A l'heure qu'il est, les eaux qui se précipitent par la brèche ont déjà envahi les terres basses de Baratariajet force les Indiens qui y campaient de se refugier sur les bords du fleuve. Les malheureux chassés de leurs bois sont obligés de faire maintenant election de domicile sur le grand chemin. Il y allument leurs feux et y passent actuellement leurs journées et leurs nuits en s'étendant que leurs forêts leur soient rendues.

LE FLEUVE.—On ecrit de Baton-Rouge que du 10 au soir au 19 au matin, la crue du Mississipi, en face de la ville que nous venons de nommer, a été de 21 pouces, ce qui donne une moyenne d'environ deux pouces et demi par vingt-quatre heures. En ce moment, le fleuve, vis-à-vis de Baton Rouge, n'est plus qu'à treize pouces de la marque des hautes eaux de 1849. Or, on se rappelle sans doute, que la crue de cette dernière année a dépassé de six pouces et demi celle de 1850. Tout cela est fort peu rassurant pour les planteurs.

TERRAINS AURIFÈRES.

Un minéralogiste de notre ville, M. SNELL, nous a montré hier divers echantillons de minerai d'or recueillis dans l'Arkansas. Ces echantillons sont de tout point semblables à ceux qui arrivent de la Californie. C'est de l'or à l'état vierge mêlé en quantité plus ou moins grande au quartz des montagnes. Les morceaux que nous avons vus ont été trouvés dans le lit de la Rivière Blanche (White River) à quelques milles au-dessus de Batesville. Ils renferment selon toute apparence de cinq à six onces d'or pur. Il y a quelque temps, le même minéralogiste avait soumis à notre examen un morceau d'or qu'il avait trouvé par hasard en voyageant dans l'Arkansas.

Il est évident que ce dernier Etat possède de grandes richesses métalliques et que l'or s'y trouve en abondance. Les régions sauvages de l'Arkansas n'ont encore été explorées que d'une manière fort incomplète. Nous sommes certains que s'il se formait une compagnie pour l'exploitation des terrains aurifères situés à l'Ouest du Mississipi et en deçà des Montagnes Rocheuses, on ne tarderait pas à découvrir dans l'immense bassin formé par le Mississipi et la ligne de montagnes que nous venons de nommer des gisements aurifères aussi riches et aussi nombreux que ceux de la Californie. Quant à l'Arkansas nous le répétons, il y a là, selon toute probabilité, des richesses incalculables enfouies sous le sol.

BIBLIOGRAPHIE.—M. le docteur CHARLES DELERY nous a transmis hier un exemplaire d'un opuscule qu'il vient de faire paraitre sous ce titre: DE LA FIÈVRE PERNICIEUSE. Des personnes plus compétentes que nous en pareille matière n'hésitent pas à donner les plus grands éloges à cet ouvrage et à convenir que l'auteur a parfaitement traité la question, malgré le cadre étroit qu'il s'était d'avance prescrit.

Le docteur Delery ne se borne pas à décrire minutieusement les symptômes et les lesions fonctionnelles qui accompagnent la fièvre pernicieuse ainsi que les différentes formes qu'assume cette affection, il signale les causes qui peuvent l'engendrer et indique les moyens préventifs. Après avoir exposé diverses théories, il arrive au traitement et c'est là le point essentiel. Il nous serait difficile de parler plus longuement de l'ouvrage sans en citer des fragmens, et comme la brochure ne renferme rien que de très intéressant et de très utile, nous engageons vivement nos lecteurs à le se procurer. Le traité du docteur Delery est un excellent guide pour les familles, en ce qu'il permet aux moins habiles de discerner la fièvre pernicieuse et d'y appliquer immédiatement le seul remède efficace.

On trouvera jointe à la brochure le compte-rendu d'une opération fort délicate pratiquée par le docteur Delery sur la personne d'un enfant de douze ans.

L'opuscule est en vente chez MM. Lelièvre, Boumare et Hébert.

Notre représentant au Congrès, l'honorable E. La Sère, et notre sénateur S. W. Downe, se sont embarqués à New-York, le 10 de ce mois, sur le steamer *Georgia* pour se rendre à la Nouvelle-Orléans.

CONCERT.

C'est ce soir que M. Wynen donne son grand concert vocal et instrumental au *Lyceum Hall*. Nous ne saurions trop engager ceux qui ne l'ont pas encore entendu à venir applaudir un des pianistes les plus distingués qui aient encore visité la Nlle-Orléans. M. Wynen possède un talent des plus remarquables et il rappelle très heureusement la manière des grands maîtres. M. Barnum qui l'avait engagé pour un des concerts de Jenny Lind n'a eu qu'à se féliciter de cette excellente idée, car M. Wynen, on ne l'a pas oublié, a fait pâlir pendant quelques instans l'astre de la cantatrice suédoise. La foule, ivre d'enthousiasme, l'a couvert d'applaudissemens et l'a rappelé après chaque morceau. Son succès ne sera pas moins grand ce soir, car tous les dilettanti se proposent d'assister au concert du Lycée qui, selon toute probabilité, sera l'un des plus brillans de la saison.

THEATRE D'ORLEANS.

Robert-le-Diable, qui a eu un si beau succès lundi, sera répété demain samedi. L'assistance sera aussi nombreuse, car lorsqu'il s'agit du chef-d'œuvre de Meyerbeer, on ne trouve d'indifférens nulle part. Mlle Baron remplira le rôle d'Helena et dansera en outre un pas au second acte.

Dimanche, bénéfice de M. et Mme Mathieu.

BÉNÉFICE DE M. ET MME MATHIEU.

Ces deux excellents artistes annoncent pour leur bénéfice qui doit avoir lieu dimanche, *Vincent de Paul ou les Orphelins du Pont Notre-Dame*, drame nouveau qui vient d'obtenir à Paris un succès éclatant. Nous avons sous les yeux un article de l'*Univers*, journal religieux, qui parle de cet ouvrage en termes excessivement flatteurs et le recommande surtout pour les hauts enseignements de moralité qu'il renferme. Nous regrettons que le manque d'espace nous empêche de reproduire cet article dans son entier; nous en extrayons toutefois un passage saillant. Le voici:

Nous n'aimons point, on le sait, à voir, traduite sur la scène, les croyances religieuses à quelque culte qu'elle appartiennent et surtout lorsqu'elle sont celle de ce catholicisme si grand dans ses effets, si facile dans ses moyens de puissance à son berceau. Mais le prêtre que les auteurs ont mis en scène a tout, parmi le peuple de Paris surtout, d'une popularité si touchante, si bien méritée, que nous ne pensons pas le courage d'un blâme. Et puis nous avons vu tant de mâles figures d'ouvriers s'attendrir à cette représentation toute chrétienne, tant de mères pleurer aux paroles évangéliques de cet immortel St-Vincent de Paul, que nous devons à'associer les écrivains de leur hardiesse. MM. A. Bourgeois et M. Masson nous ont raconté, en de magnifiques scènes, l'heureux capitale de ce prêtre qui s'était si bien immolé de la parole de son divin maître: *Laissez venir à moi les petits enfans*; l'humble disciple du Christ, Vincent ne se bornait pas à ouvrir aux enfans abandonnés les portes de son asile, il allait chercher, et à ces pauvres misérables auxquels les mères terrestres fermaient leurs bras, il donnait cette mère divine qui s'appelle la Providence dans toutes les langues.

« *Les orphelins du Pont Notre-Dame* ne sont pas non seulement une belle et excellente pièce, c'est encore une bonne action. Il y a bien longtemps que nous n'avions entendu à la scène résonner autant de paroles religieuses, autant de morale chrétienne. Dans ce drame puissant, le cœur sue avec une douce émotion cette sympathie subite de toute la salle pour le pauvre, et c'est avec bonheur que l'esprit du spectateur voit intervenir à chaque moment la main cachée qui se sert des petits pour humilier les grands et déjouer leur superbe. Les scènes capitales sont nombreuses dans cet ouvrage; nous citerons surtout celle ou les deux orphelins sauvent leur père en Dieu, et cette autre encore ou tous deux dans un ravissant tableau de tendresse font boire d'un trait en souriant qui dort vivement empoisonné toute âme véritablement pieuse.

M. et Mme Mathieu complètent leur spectacle par un charmant vaudeville, *Riche d'Amour*, et une scène mimique dansée par Mlle Baron.

NOMINATIONS.

Les nominations suivantes faites par le Président viennent d'être ratifiées par le Sénat des Etats-Unis:

SAMUEL G. BRADBURY, de la Pennsylvanie, président de la Cour Suprême du territoire d'Utah, en remplacement de Joseph Batting-ton qui a refusé ce poste.

HENRY L. TILDEN, marshall des Etats-Unis dans le territoire de Minnesota.

GEORGE C. BAKER, de l'Ohio, consul des Etats-Unis à Gênes, en Sardaigne.

L'UNION—Ce journal, ancien organe de l'administration de M. Polk, vient d'être vendu à M. Andrew Jackson Donelson, du Tennessee, ex-ministre des Etats-Unis près de la confédération allemande. Nous souhaitons à M. Donelson le talent de son prédecesseur, car si nous voyons en M. Richie un adversaire obstiné, nous devons aussi convenir que c'est un des journalistes les plus éminens de notre pays.

LES ADIEUX D'AMIN BEY.—L'envoyé de la Turquie aux Etats-Unis a publié dans les journaux de Washington ses adieux au peuple américain. Amin Bey félicite sans réserve la conduite de l'Union des institutions dont ils jouissent et de la moralité qui règne dans le pays.

CAROLINE DU NORD.—La population de la Caroline du Nord, d'après le recensement décennal qui vient d'être pratiqué, se compose de la manière suivante: blancs, 553,775; gens de couleur libres, 27,567; esclaves, 289,459. L'Etat renferme 106,628 familles, 63,466 fermes et 106,084 maisons et habitations. Le nombre des décès s'est élevé pendant l'année à 10,278.

SÉNATEUR DE L'OHIO.—Une dépêche télégraphique nous apprend que BENJAMIN F. WADE, whig, a été élu sénateur au Congrès des Etats-Unis par la Législature de l'Ohio, au vingt-neuvième scrutin de balloting.

BAL EN HONNEUR DE HENRY CLAY. — Un grand bal en honneur de Henry Clay a été donné à New-York le 10 de ce mois. Les journaux de cette dernière ville en font une pompeuse description. La fête a eu lieu au jardin de Niblo et a été la plus brillante de la saison. Environ neuf cents invités, hommes et dames, se pressaient dans le grand salon. Toutes les notabilités de New-York et des Etats voisins étaient présentes. Henry Clay a fait son entrée dans la salle vers onze heures, au milieu des applaudissemens de la foule, et ne s'est retiré qu'à minuit. Les bravos ont été presque incessants, et les dames elles-mêmes, gagnées par l'enthousiasme, ont battu des mains avec une ardeur presque virile.

HAÏTI.—Nous recevons des nouvelles d'Haïti par la voie du Nord. L'empereur Faustin Ier a consenti à payer au capitaine Mayho, arrêté au Cap sous une fausse accusation de contrebande et jeté en prison, l'indemnité de $5,000 reclamée par le commandant de la corvette américaine *Albany*.

TREMBLEMENT DE TERRE A CARTHAGÈNE—Le brick *Monserrat* arrivé à New-York venant de Carthagène, a apporté la nouvelle qu'un tremblement de terre s'est fait sentir dans cette dernière ville le 7 février à 5 heures et demie du matin. La secousse a été très violente et a duré neuf secondes; deux ou trois secondes de plus, et Carthagène s'abimait. Plusieurs maisons ont été renversées et les autres ont été plus ou moins lézardées. La cathédrale a beaucoup souffert et les murs qui ceignent la ville ont été fortement ébranlés. Il y a eu malheureusement plusieurs victimes. Les habitans s'attendent à une seconde secousse ont passé toute la nuit hors leurs demeures, mais jusqu'au 15 février il n'y avait pas eu de nouvelle oscillation et la population commençait à se rassurer.

CHRONIQUE LOCALE.

JARDIN DE KOSSUTH.—Ce jardin, dont nous avons déjà eu occasion de parler, sera ouvert au public dimanche prochain. Cet établissement, situé pour ainsi dire à la campagne, aura cet été une grande vogue. Les rafraîchissemens offerts aux consommateurs seront toujours de première qualité.

THÉATRES DES VARIÉTÉS.—On commencera ce soir aux Variétés par le vaudeville "The Alpine Maid" qui sera suivi du drame de Betsy Baker. La représentation se terminera par un belle soirée de chant. La Bayadère, ou M. et Mme Lenti se feront entendre et où figureront Mlles Hilariot et Vallée.

ACQUITTEMENT DE LEPORT.—Victor Lefort comparaissait hier devant la 1re Cour de District, sous la prévention d'avoir mis le feu à sa maison, No 103 rue St-Charles, le 19 de janvier dernier. Après avoir été immédiatement par la police il avait été conduit et interrogé et y était resté par suite du refus du tribunal de le mettre en liberté sous cautionnement. Les circonstances relatives à l'incendie ont paru dans l'*Abeille* à l'époque de l'événement et nous croyons inutile de les répéter. L'affaire, comme nous le disons plus haut, a été appelée hier. Les débats ont présenté par M. CYPRIEN DUFOUR. Le jury s'est retiré en délibération que cinq minutes et a rendu un verdict d'acquittement.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté hier matin à deux heures, au coin des rues Villeré et Commerce. Trois ou quatre maisons ont été consumées. Grâce aux efforts des pompiers, qui ont néanmoins été en partie paralysés par l'absence de l'eau, les flammes n'ont pu se propager au-delà. Le feu a pris par accident.

VOL AVEC EFFRACTION.—E. Barry comparaissait hier devant le recorder Genois sous la prévention d'avoir forcé la malle d'un marin nommé Thomas Sweet, à bord du navire Nashville, et d'en avoir soustrait différentes hardes. Barry ayant été trouvé saisi de quelques uns des objets volés et n'ayant pu expliquer comment il était parvenu à se les procurer, a été envoyé par le recorder Genois devant la 1re Cour de District.

DOUBLE ACCUSATION.—Peter Magione a été envoyé hier par le recorder Genois devant la 1re Cour de District sous la double prévention de vols de nuit sur la personne de Thomas Lynch et de vagabondage.

VOL ACCOMPAGNÉ DE VIOLENCE.—W. A. Palmer, étranger à la Nlle-Orléans, s'était laissé persuader par deux individus de l'accompagner sur la levée mercredi soir, a été terrassé par l'un d'eux tandis que l'autre lui enlevait sa montre en or. Parmet ayant porté sa plainte à la police de la 1re municipalité, l'officier Kehoe s'est mis aussitôt en campagne et a arrêté deux individus dont l'un était porteur de la montre de Palmer. Ils ont été envoyés tous les deux à la Cour Criminelle.

VAGABONDAGE.—J. B. Espagnette, homme de couleur, a été arrêté hier dans la 1re municipalité sous prévention de vagabondage et envoyé devant la 1re Cour de District.

A TOUT COUP L'ON GAGNE.

Prosper a 21 ans; il était au mois d'avril dernier, précédent de l'appel prochain que la patrie allait lui faire, et il en causait avec son camarade Hyacinthe, qui se trouvait dans le même cas—Gredin de sort ! se disait-il; il est capable de se mettre contre nous et de nous faire tirer un malheureux numéro.

Un maçon de leur amie leur dit :—Vous êtes bien bêtes, mes bons; allez trouver la comtesse, elle vous arrangera ça au plus juste prix.

—Qu'est-ce que la comtesse ?

—C'est Caroline Rosner, dite la cemtesse.

—Est-elle jolie ?

—Elle a 41 ans, mais elle n'est pas belle; elle est ouverte en bretelles, à Romainville.

—Et elle donne de bons numeros !

—Toujours; allez-y voir.

Il y allèrent. La comtesse quitta ses bretelles et les reçut avec amenité. Faites attention leur dit-elle, je vais m'endormir du *sommeil du commandement*. Elle ferma les yeux, et commença ses prédictions; elle avait pris d'abord leur dot, je veux dire leurs économies dans les ventres. Mes petits agneaux ! leur dit-elle, vous aurez un mauvais numéro.

Et ayant rendu cet oracle, elle se réveilla. Le second acte commença.

—Je vous le répète, vous aurez un mauvais numéro, mais il y a un moyen de conjurer le sort : vous allez acheter chacun trois mètres de ruban de soie; si vous n'en achetez que 2 mètres 99 centimètres, ça ne vous fera rien d'ailleurs, ce sont des chiffres justes, et vous vous les attacherez au bras gauche, sous votre gilet de flanelle; vous lerez vos prières matin et soir, et lundi nous irons ensemble au cavaire de Montmartre.

Au cavaire, la comtesse leur fit acheter trois cierges, qu'ils firent placer au tombeau de Notre-Seigneur; quant à elle, elle alliait d'un tombeau à l'autre, priant le plus dévotement du monde.

—C'est bien ! disaient les conscrits, elle en devide tout longuement nos rubans.

Les cierges cependant ne durèrent pas toujours et la devote sorcière, revenant à des pensées plus terrestres, prit les jeunes adeptes de la loi payer à déjeuner. Elle devint ensuite leur dupe, et fit ensuite payer une voiture à ses amis.

Prosper était plein de foi, et quelques mois après, il disait : J'ai acheté un bon numéro, et c'est à la bonne foi de la comtesse que je le dois; je lui ai donné 10 francs, et je lui en prêterai encore 50, que je dois lui payer par acompte de mois en mois.

Hyacinthe moins crédulent : Moi, disait-il, je n'ai pas fait ce qu'elle m'avait recommandé, et j'ai eu tout de même un bon numéro; elle voulait me faire cracher de l'argent, mais je lui ai coupé le crédit.

Prosper lui-même, le crédule Prosper fut bientôt détrompé : ayant eu le ma heur de manquer un de ses paiemens, il fut relancé par la comtesse, qui le poursuivit de lettres hargneuses, par les calomnies, dans sa famille, dans son intérieur. Décidement, se dit-il enfin, Hyacinthe a été moins bête que moi.

Heureusement pour lui, il y a des juges à Paris. Le commissaire de police avait donné sur Caroline Rosner des renseignemens édifians. C'est, disait-il, une femme dont la conduite est scandaleuse dans les rapports; elle affecte des dehors religieux, et s'habille même en religieuse, bien qu'elle soit protestante.

"Aujourd'hui la comtesse comparaissait devant la 6e chambre, et répondait avec sp'omb : "Je fais obtenir de bon numeros a ceux qui ont confiance en Dieu."

—Et vous l'avez dite somnambule. N'employez vous pas, pour vous endormir, le secours d'une autre personne !

—Je ne suis pas somnambule comme les somnambules.

—Comment dites-vous donc somnambule ?

—Je rendors avec des prières.

—Et comment vous réveillez-vous ?

—Quand on fait le signe de la croix.

Le tribunal, sur l'avis conforme du commissaire de police, a condamné Caroline Rosner, coupable d'escroquerie, à 6 mois de prison.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI SOIR, 20 MARS.

Le marché au coton est très ferme; les ventes de la journée s'élèvent à 7,000 balles. Nous cotons middling @ good middling, 10¾ @ 12 cts la livre.

Environ 500 boucauts de sucre ont été vendus à des prix très pleins; fair @ fully fair, 4⅞ @ 5⅜ cts la liv. La mélasse est en demande et à la hausse; 1200 barils ont été faits de 24 @ 27 pour 300 boucs de pâtes truffe en 1/1, 1/2, 1/4 et 1/8 boutes, à vendre par DUNTZE & IKEN.
19mars Entrepôt Royale et Conti

CHANGE sur la Havane à courte vue, en sommes dans la convenance des acheteurs, à vendre par LABORDE & XIQUES.
3, Front Levée
19m

RIZ DE LA CAROLINE—66 boucaute, en débarquement du brick G. L. Abbott, à vendre par B. VALLS.
37, Commune
19 mars

CIGARETTES—6 caisses marque le Espagola en débarquement de la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par B. VALLS.
37, rue de la Commune
19 mars

CIGARES de la Havane—95,000 qualités assorties, en débarquement de la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par B. VALLS.
37, rue de la Commune
19 mars

AMANDES amères—20 caisses en débarquement du navire Mediator, à vendre par B. VALLS.
37, Commune
19 mars

CAFÉ—25 sacs café prime de la Havane, en débarquement de la goélette Fanny, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES.
2, Front Levée
19 mars

ON DEMANDE à louer deux négresses bien recommandées.
Une bonne gardienne d'enfant,
Une domestique de maison.
S'adresser rue St-Louis No 92.
19mars

EN débarquement du navire Friederich, de Bordeaux, six quarte pipe cognac Larronde, et à vendre par LAMBERT.
No 62, rue des Magasins.
19 mars

EN débarquement du navire Brunswick, venant du Havre,
30 meules fromage véritable Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN,
38, rue du Maine.
18 mars

REÇU par le steamboat Yorktown, de Cincinnati, 6 tierçons jambons de John Shays, lre qualité, 36,000 cigares mêlés, à vendre par J. N. CURIEN,
32, rue Du Maine.
18 mars

M. PAUL QUEYROUZE a notre procuration générale à partir du 13 courant.
19m—1m QUEYROUZE & LANGSDORFF.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale
18mars—8

VIN DE MARSEILLE—50 barriques vin rouge marque Bergasse, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale
18 mars—8

VIN DE BOURGOGNE ET MADÈRE—20 barils Burgundy Port, 10 do Madère qualité supérieure, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale.
18 mars—8

ABSINTHE au DRAWBACK—50 caisses absinthe marque Sauvajol, Brunton & Co., à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale
18 mars—8

☞ Le navire CHARLEMAGNE, du Havre, est maintenant prêt à décharger en cargaison, en face du poteau No 29, deuxième numéro inférieur. Les consignataires sont priés de retirer leur permis, ainsi signataires sont priés de retirer leur permis, ainsi que leurs marchandises, dans un délai de cinq jours, autrement elles seront envoyées au dépôt de la Douane à leurs frais et risques.
H. V. BAXTER,
99, Vieille Levée.
30 mr

☞ AVIS.—Le brick FREDERIC [Lubec], capitaine Gerrien, de Bordeaux, est prêt à décharger sa cargaison, lre Municipalité. Les consignataires sont priés de retirer leur permis dans le cas contraire, les marchandises seront envoyées dans les magasins de la Douane à leurs frais et risques.
W F VREDENBURGH & Co.
99, Vieille Levée
19mars—3f

☞ Le navire BRUNSWICK, capt. Thomas, de Hull, commencera son déchargement demain matin, en face du marche aux légumes de la première municipalité.
Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises sur la levee.
19 mr

Avis a qui cela concerne.

PRESTON A. DOLLAR, arrivé dernièrement du Mississipi, et dont le lieu de naissance est inconnu, est mort en 1850 dans la paroisse de Lafourche Interieure, Etat de la Louisiane, où sa succession vient d'être ouverte. Le soussigné ayant été nommé administrateur de la succession, invite les personnes qui y sont interessées à s'adresser à PASCHAL ROSE.
Thibodeaux [Louisiane].
20mars—3f

AVIS—N'acceptiez ni les consignataires du brick FREDERIC [Lubec], capitaine Gerrien, de Bordeaux, ne seront responsables sur dettes contractées par l'équipage dudit brick.
W F VREDENBURGH & Co.
99, Vieille Levée
19mars—3f

Compagnie des Pompiers d'Orléans No 21.

Les officiers et membres de cette Compagnie sont priés de se réunir en bourgeoise, à la case à pompe, le dimanche 23 du courant, à 11 heures du matin précises. Les membres honoraires sont priés d'y assister. Le plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du foreman,
LOUIS O. HUARD,
Secrétaire.
20 m

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lecour, de New-York, sont en vente chez J. B. LANG, No 126, rue de Chartres.
3m

RAIL-ROAD
ENTRE LA NLLE-ORLEANS ET JACKSON (Miss.)

CONFORMEMENT à une résolution du comité d'administration insérée dans le Nlle Orléans et Lafayette, avis est par le présent donné qu'une assemblée des amis du projet de rail-road entre la Nouvelle-Orléans et Jackson (Miss.) aura lieu à la Nouvelle-Orléans le mercredi 16 avril prochain.
L'espérance de la route de la Nouvelle-Orléans par le côté et ouest du lac Maurepas à la limite de l'Etat étant terminé, le rapport et les plans de l'ingénieur seront soumis à l'assemblée.
On espère que des délégués à ladite assemblée seront généralement nommés, et qu'ils se rendront ponctuellement au jour indiqué.

GEORGE CLARK, 1ère Municipalité,
C. D. TANNEY, 2ème Municipalité,
G. HOUPER, 3ème Municipalité,
P. N. WOOD, Lafayette.
Comité d'arrangement.
20 ms

Salle de Bal et Jardin d'Algers.

Ouverture du jardin, dimanche 23 mars, et tous les dimanches suivans.

CET établissement sera abondamment pourvu de toutes espèces de rafraîchissemens, tels que crèmes à la glace, limonade, etc. Un excellent orchestre exécutera les morceaux de musique les plus nouveaux, tels que: Polkas, Mazourka, contredanses, valses, rille, etc. La musique commencera à deux heures P. M.

BALS DE FAMILLE—POUR LES SOIRÉES A PART RETENUE—La salle de bal étant très spacieuse offre un immense avantage aux compagnies de parties et autres, qui désireraient y donner des bals quelconque. Le propriétaire se charge de fournir les glaces ou soupers aux prix les plus modérés.
P BAILLOT.
21mars—1m

Nouvelle institution pour Demoiselles.

MADAME BELLAIN, depuis longtemps institutrice dans ce pays, informe le public en général et ses amis en particulier, que se étant en ville, elle recevra des externes et quelques pensionnaires. On trouvera chez elle tout ce qui constitue une éducation libérale; on y enseignera l'anglais, le français, l'espagnol, la musique vocale, le piano, la harpe, la guitarre, le dessin et autres branches d'agrément.
Maison Pontalba, côté de la rue St-Pierre, face à la Levée, No 8.
21 mars—6—3ps

890,000 CIGARES de la Havane.—Reales, Militar, Militar Chicos, Panatelas, Prensados et Londres, des marques les plus connues, telles que, Figaro, Cabanas, Cabargo, Partagas, Pragaena, El Sol, Dos Hermanos, Lord Wellington, Matilde, Nereyda, Colden, Seminaria, Portinas, Favorita, Villate, etc, etc., en magasin et à vendre par D. BERNIO Ja.,
34, rue Gravier
21 ms

5 BARILS et 5 caisses de cigarettes de différentes marques, en magasin et à vendre par D. BERNIO Ja, 34 rue Gravier
21ms

SUCRE HAVANE—384 caisses brut, blanc et brun, en débarquement du brick F Boulé, et à vendre par TROISGROS & Co,
96, Vieille Levée
21mars

CAFÉ HAVANE—414 sacs prime, en débarquement du brick F Boulé, et à vendre par TROISGROS & Co,
96, Vieille Levée
21mars

MIEL—400 barriques miel supérieur de Cuba, en débarquement du brick F Boulé, et à vendre par TROISGROS & Co,
96, Vieille Levée
21mars

TABAC—32 balles de la Vuelta de Abajo, non-pareille, pour le remplissage et la couverture des cigares, en débarquement du brick F Boulé, de la Havane, à vendre par TROISGROS & Co,
96, Vieille Levée
21m

SUCRE HAVANE—560 caisses blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par TROISGROS & Co,
96, Vieille Levée
21m

VIN DU RHIN—40 caisses Hochheimer, 1846, 40 do grands Hochheimer 1844,
20 caisses Johannisberger,
90 do Sparkling Rhein,
1 baril Werdermarmer, 1 do Erbach,
1 do Nierensteiner, 1 do Liebfrauen,
1 do Hochheimer 1842,
20 do do 1846.
En magasin et à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO,
35, rue Natchez
21 mars

DANS les magasins de la Douane et à vendre par
2 balles Cassinga,
3 do grosse balle blanche,
2 caisses Cheroots de Hollande,
4 do étoffes ardoise do,
14 do gouga fil,
100 do tresses à crin,
DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
35, rue Natchez
21 mars

FIL D'ALEXANDRE—60 caisses assorties en numéros et boîtines en grandeurs assorties et convenable pour le marché mexicain, à vendre à bas prix par DUFOUR, WILLIAMSON & Co,
31, rue Natchez.
21 mars

BUREAU DE L'AGENCE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SOLEIL (d'un MUTUAL).
Co
Les Scrips pour 1850 sont prêts à être délivrés.
L. MATTHEWS,
Agent.
20 ms

A BOMIERE, à la Chancellerie du Consulat de France, Agent des Assurances Maritimes et de Feu de Paris, rend le reglement des risques à l'amiable.
20mars—1m

PERDU—Un setter noir ayant pu peu de blanc au poitrail et répondant au nom de Corbeau; il portait un collier. Une récompense sera donnée à la personne qui le ramènera au No 167 rue Royale.
20 mars

CIGARES DE LA HAVANE—105,000 cigares de la Havane, 1er choix, en débarquement de la goélette Fairy, et à vendre par J. M CABALLERO, 36, Vieille Levée,
Entre Dauphine et Bienville
20mars

BONS DE LA PREMIERE MUNICIPALITÉ à vendre en sommes convenables aux acheteurs, par PIERRE POUTZ,
63, rue de la Douane.
19 mr

BOIS DE TEINTURE—Hondures de première qualité, à vendre par J Y DEGANA,
67, Bienville.
19 mars

VIN DE BORDEAUX — En débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux:
300 caisses de vin bon ordinaire, à vendre par DUNTZE & IKEN,
Entrepôt Royale et Conti
19mars

CONSERVES ALIMENTAIRES—En débarquement du navire Friedrich, de Bordeaux,
500 boîtes pois verts,
300 do boîtes de pâtes truffe en 1/1, 1/2, 1/4 et 1/8
300 boîtes de pâtes truffe en 1/1, 1/2, 1/4 et 1/8 boîtes, à vendre par DUNTZE & IKEN.
19mars Entrepôt Royale et Conti

CHANGE sur la Havane à courte vue, en sommes dans la convenance des acheteurs, à vendre par LABORDE & XIQUES.
3, Front Levée
19m

RIZ DE LA CAROLINE—66 boucaute, en débarquement du brick G. L. Abbott, à vendre par B. VALLS.
37, Commune
19 mars

CIGARETTES—6 caisses marque le Espagola en débarquement de la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par B. VALLS.
37, rue de la Commune
19 mars

CIGARES de la Havane—95,000 qualités assorties, en débarquement de la goélette Fairy, de la Havane, à vendre par B. VALLS.
37, rue de la Commune
19 mars

AMANDES amères—20 caisses en débarquement du navire Mediator, à vendre par B. VALLS.
37, Commune
19 mars

CAFÉ—25 sacs café prime de la Havane, en débarquement de la goélette Fanny, de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES.
2, Front Levée
19 mars

ON DEMANDE à louer deux négresses bien recommandées.
Une bonne gardienne d'enfant,
Une domestique de maison.
S'adresser rue St-Louis No 92.
19mars

EN débarquement du navire Friederich, de Bordeaux, six quarte pipe cognac Larronde, et à vendre par LAMBERT.
No 62, rue des Magasins.
19 mars

EN débarquement du navire Brunswick, venant du Havre,
30 meules fromage véritable Gruyère, à vendre par J. N. CURIEN,
38, rue du Maine.
18 mars

REÇU par le steamboat Yorktown, de Cincinnati, 6 tierçons jambons de John Shays, lre qualité, 36,000 cigares mêlés, à vendre par J. N. CURIEN,
32, rue Du Maine.
18 mars

M. PAUL QUEYROUZE a notre procuration générale à partir du 13 courant.
19m—1m QUEYROUZE & LANGSDORFF.

VIN BLANC—100 barils vin blanc Haut Sauterne, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale
18mars—8

VIN DE MARSEILLE—50 barriques vin rouge marque Bergasse, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale
18 mars—8

VIN DE BOURGOGNE ET MADÈRE—20 barils Burgundy Port, 10 do Madère qualité supérieure, à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale.
18 mars—8

ABSINTHE au DRAWBACK—50 caisses absinthe marque Sauvajol, Brunton & Co., à vendre par NUMA LACOSTE,
147, rue Royale
18 mars—8

D^R. P. BLANCHARD

Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104,** au premier, entre les rues Conti et St. Louis vis-à-vis la Banque de l'Etat de Louisiane.
9tf

Barrière, Lacapere & Co.

VIENNENT de recevoir par le navire Astrea, un grand assortiment de mérin offrangais, double chaine unie, et